Nations Unies S/PV.8931

Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

Provisoire

8931e séance
Mercredi 15 décembre 2021, à 10 heures
New York

Président :	M. Ousman/M. Abarry	(Niger)
Membres :	Chine	M. Geng Shuang
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	Mme Evstigneeva
	France	Mme Gasri
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	Mme Byrne Nason
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2021/1015)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2021/1015)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et M^me^ Wafaa Saeed, Directrice de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/1015, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

À la présente séance, le Conseil entendra les exposés de M. Haysom, de M^me^ Saeed et de l'Ambassadeur Hai Anh Pham, Chargé d'affaires par intérim du Viet Nam, qui s'exprimera au nom du Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud.

Dans mon dernier exposé (voir S/PV.8859), j'avais exprimé l'espoir que le Soudan du Sud était prêt à faire des progrès substantiels pour faire avancer l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Depuis lors, hélas, la mise en œuvre d'aspects essentiels de l'Accord a marqué le pas, même s'il y a eu certaines avancées dans les domaines suivants.

Le 29 novembre, le cinquième forum national des gouverneurs du Soudan du Sud a conclu ses travaux. Le forum a rassemblé des dirigeants de 10 États et de deux régions administratives, dans le but de renforcer la coordination des politiques et les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Il s'agissait de la première réunion de haut niveau de tous les membres du Gouvernement depuis la signature de l'accord de paix en 2018. Je félicite les dirigeants sud-soudanais de leur engagement en faveur du dialogue dans le cadre du forum, y compris pour débattre des questions litigieuses.

Les nominations parlementaires se sont poursuivies, les membres de la coalition des autres partis politiques ayant réglé leurs différends concernant les sièges parlementaires, ce qui a ouvert la voie à la nomination de leurs membres à l'Assemblée législative nationale provisoire et au Conseil des États.

En décembre, le Président Salva Kiir avait reconstitué neuf assemblées d'État et nommé leurs membres. Si nous félicitons les parties d'avoir atteint le seuil requis de 35 % de femmes nommées dans l'État de l'Équatoria-Central, tel que prévu par l'Accord revitalisé, nous constatons que tous les autres États n'ont pas atteint ce quota.

Je me félicite de l'adoption du projet de loi sur le processus d'élaboration de la Constitution par le Conseil des ministres. Une fois approuvé par le Parlement, il guidera le processus permanent d'élaboration de la Constitution, une condition préalable à la tenue d'élections.

Nous nous félicitons de la clôture, aujourd'hui, d'une conférence de trois jours sur la justice transitionnelle. Cette conférence a ouvert un forum de dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques en vue de formuler des stratégies pour renforcer la justice réparatrice et l'application du principe de responsabilité.

Le 4 novembre, le Gouvernement a tenu son tout premier dialogue interactif avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Par ailleurs, je prends note du lancement, le 30 novembre, du comité conjoint chargé de mettre en œuvre le plan d'action des forces armées sur la lutte contre les violences sexuelles liées au conflit.

En outre, je me félicite de la décision prise par le Gouvernement en novembre de participer au processus de Sant'Egidio, et j'encourage les groupes qui sont encore récalcitrants, notamment le Front de salut national, à se joindre au processus sans aucune condition préalable.

Les mesures adoptées jusqu'à présent pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sont les bienvenues. Cependant, elles ne sont pas suffisantes pour maintenir la dynamique de la paix. L'incapacité des parties de parvenir à un accord sur les ratios de commandement a conduit à la scission du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition). Depuis mon dernier exposé, les efforts de médiation lancés à Khartoum pour surmonter les différends relatifs au chapitre II et apaiser les tensions entre le M/APLS dans l'opposition et sa faction de Kitgwang ont été entravés par la crise politique au Soudan.

Je tiens à souligner que le Gouvernement a la responsabilité particulière de faciliter la mise en place des forces unifiées nécessaires, notamment en fournissant des ressources. Ce n'est qu'une première étape d'un processus complexe, mais essentiel, de formation d'une armée nationale qui soit le symbole et le reflet de l'unité de son peuple.

Le 8 décembre, j'ai rencontré le Président Salva Kiir et je lui ai exprimé mes inquiétudes quant au ralentissement de la mise en œuvre de l'accord de paix. Je suis heureux d'annoncer qu'après notre réunion, le Conseil de défense conjoint a annoncé que des progrès avaient été réalisés dans l'application des dispositions transitoires de sécurité. Des fonds ont maintenant été versés au Conseil de défense conjoint, en vue de sélectionner les soldats dans les centres de formation avant la promotion des forces unifiées. La livraison de denrées alimentaires et de médicaments a également commencé.

Le Président a annoncé que des élections auraient lieu en 2023. Même si je constate que les membres du Gouvernement ne se sont pas encore mis d'accord sur un calendrier électoral, l'année prochaine sera déterminante si le Soudan du Sud veut réussir sa transition. Cela exigera une préparation sur les plans technique et politique, notamment un accord sur la Constitution, ainsi que sur les règles régissant le scrutin.

Nous nous attendons à ce que les tensions politiques nationales montent à l'approche des élections. Je suis donc profondément préoccupé par les restrictions de l'espace civique, notamment en réponse aux appels à des manifestations non violentes lancés par la Coalition du peuple pour l'action civile. J'exhorte le Gouvernement à promouvoir les droits fondamentaux de tous les Sud-Soudanais, y compris la liberté d'expression, afin de créer une plateforme propice au dialogue démocratique dans le cadre d'un processus électoral libre et régulier.

Je suis également préoccupé par le fait que le Parlement tarde à être pleinement opérationnel. Alors que l'année touche à sa fin et que les vacances parlementaires approchent au Soudan du Sud, il existe un risque de blocage sur des projets de loi essentiels pour faciliter l'élaboration de la constitution, la préparation des élections, la mise en place d'institutions judiciaires nationales, l'adoption du budget national et la progression des réformes des finances publiques. Si un certain nombre de lois ont été rédigées et adoptées par le Conseil des ministres, les comités permanents chargés d'examiner ces projets de loi et d'en débattre n'ont pas encore été créés. La MINUSS et ses partenaires ont déjà intensifié leur appui aux processus législatif et constitutionnel, notamment l'appui au renforcement des capacités des femmes parlementaires, du groupe parlementaire des jeunes nouvellement formé et du Comité national chargé des amendements constitutionnels.

Nous poursuivons nos efforts en vue de renforcer la chaîne judiciaire, notamment en organisant des audiences foraines, sans lesquelles nous aurions du mal à mener notre action visant à promouvoir l'application du principe de responsabilité pénale et à prévenir les exécutions extrajudiciaires.

Il est clair que toutes ces tâches se heurtent à des obstacles. J'appelle les parties à faire preuve d'une volonté politique renouvelée et à renforcer la confiance afin d'éviter une impasse et, dans le pire des cas, l'effondrement de l'accord de paix.

Je suis également préoccupé par le fait que les multiples crises régionales réduisent la marge de manœuvre politique et l'attention internationale portée au Soudan du Sud, à un moment où l'appui international est absolument nécessaire. J'ai exprimé ces préoccupations lors d'une conférence qui s'est récemment tenue en Ouganda, à laquelle ont participé les principales parties prenantes et les garants de l'accord de paix, dont plusieurs Envoyés spéciaux pour le Soudan du Sud. La décision ultérieure du Président ougandais d'organiser une retraite des dirigeants sud-soudanais en janvier est bienvenue et mérite d'être soutenue afin de donner un élan au processus de paix.

S'agissant de nos préoccupations quant à la protection des civils, le cessez-le-feu permanent est largement respecté. En fait, en partie grâce à la MINUSS, le nombre de victimes civiles attribuées aux

violences localisées a pratiquement été divisé par deux cette année, par rapport à la même période l'année dernière. Les civils sont toujours les premières victimes du conflit au Soudan du Sud, ce qui perpétue les cycles de traumatismes et de vengeance qui compromettent les chances de parvenir à une réconciliation à long terme et de permettre à la société de tourner la page.

La Mission fait tout ce qu'elle peut, dans la limite de ses capacités, pour aider le Gouvernement à assumer sa responsabilité première de protection des civils. Nous ne voulons plus parer au plus pressé, mais formuler des solutions plus durables au conflit.

La Mission continue d'adapter sa stratégie afin de prendre des mesures intégrée face aux tensions, notamment au moyen du déploiement modulable de ce que nous appelons des bases opérationnelles temporaires. Ces bases ont permis à la Mission de se déployer rapidement dans les points chauds afin de régler les conflits et de créer les conditions nécessaires à la fourniture d'une aide humanitaire, comme à Tamboura, dans l'État de l'Équatoria-Occidental, ou de promouvoir la stabilité, comme à Ouarrap et à Jongleï, ou encore de mettre en place un dispositif de sécurité pour le retour en toute sécurité et dans la dignité des personnes déplacées, comme à Koch, dans l'État de l'Unité.

Par ailleurs, la MINUSS continue de superviser le site de protection des civils de Malakal. Nous entendons toujours changer son statut, mais seulement lorsque les conditions politiques et de sécurité le permettront. Je suis heureux d'annoncer que les restrictions imposées aux patrouilles de la MINUSS continuent d'être assouplies depuis la formation d'un comité de coordination de haut niveau entre la Mission et le Gouvernement sud-soudanais au début de l'année.

L'exposé de la Directrice de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, que le Conseil va entendre tout à l'heure, mettra en lumière la situation humanitaire désastreuse, qui à son tour provoque la colère et la frustration des jeunes marginalisés sur les plans politique et économique.

Je me suis récemment rendu à Bentiu, dans l'État de l'Unité, qui subit les pires inondations depuis six décennies. La situation est vraiment choquante. Les eaux de crue ne se retirent pas, et des centaines de milliers de personnes sont déplacées et ont désespérément besoin d'aide. Je salue les efforts inlassables que les soldats de la paix de la MINUSS fournissent aux côtés de la communauté humanitaire. Tous travaillent jour et nuit depuis septembre pour mettre en place plus de 70 kilomètres de digues afin de retenir les eaux menaçantes et d'éviter un effondrement désastreux des infrastructures.

Tout cela illustre la grande vulnérabilité du Soudan du Sud face aux changements climatiques. Je peux dire au Conseil qu'un groupe de travail sur les changements climatiques et la sécurité, créé récemment par la MINUSS et l'équipe de pays des Nations Unies, élaborera des stratégies intégrées pour faire face à de tels risques sécuritaires liés au climat.

Dans la région plus large de la Corne de l'Afrique, qui est confrontée à des défis politiques, sécuritaires et humanitaires complexes, il est plus que jamais crucial de veiller à ce que le Soudan du Sud reste stable. C'est avec plaisir que je peux dire que, lors de mes échanges avec la Commission de l'Union africaine et le Comité *ad hoc* de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan du Sud tenus à Addis-Abeba la semaine dernière, des engagements forts ont été pris au plus haut niveau pour remobiliser le soutien au processus de paix.

L'enjeu ici, c'est la viabilité permanente de l'Accord revitalisé. Je tiens à réaffirmer l'engagement de la MINUSS et de l'ensemble de la famille des Nations Unies auprès du Gouvernement et du peuple sud-soudanais à cette fin.

Le Président : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Saeed.

M^me^ Saeed (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire rapport au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Depuis que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a fait rapport au Conseil en septembre (voir S/PV.8859), la situation humanitaire au Soudan du Sud s'est détériorée. Le Représentant spécial Haysom vient de donner un aperçu de la situation politique et des conditions de sécurité. Je me focaliserai sur les facteurs à l'origine des besoins humanitaires, la réponse des partenaires humanitaires et l'action requise pour soulager les souffrances de millions de Sud-Soudanais à l'approche de 2022.

La population sud-soudanaise doit faire face aux plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire depuis l'indépendance obtenue en 2011 et la reprise du conflit, qui a commencé en 2013. Selon la dernière analyse du

Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, on estime qu'entre avril et juillet, au plus fort de la période de soudure, 7,2 millions de personnes étaient en situation de crise – la phase 3 ou plus – dont 2,4 millions sont en situation d'urgence – phase 4 ou plus. De plus, 108 000 personnes dans six comtés – à savoir Akobo, Pibor, Aweil-Sud, Tonj-Est, Tonj-Nord et Tonj-Sud – doivent faire face à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë. Dans cinq de ces comtés, le conflit a été le principal facteur de déplacement, entraînant la perte de vies humaines, de moyens de subsistance et de biens.

L'insécurité alimentaire accrue, les maladies et l'accès insuffisant à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement ont accentué les niveaux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans. On estime qu'en 2021, environ 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans et 480 000 femmes enceintes ou allaitantes souffrent de malnutrition aiguë et ont besoin d'un traitement – le nombre le plus élevé depuis 2013.

L'insécurité et les violences commises à l'intérieur du pays ont continué de perturber la vie de centaines de milliers de Sud-Soudanais. Selon la Matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations, quelque 300 000 personnes supplémentaires ont été déplacées entre mars et octobre, ce qui porte à 2 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Les femmes et les filles continuent de faire face à des niveaux extrêmes de violence fondée sur le genre, exacerbés par les conflits armés, la violence organisée, les restrictions dues à la maladie à coronavirus (COVID-19) et les déplacements forcés dus aux inondations. Une grande partie des actes de violence n'est pas déclarée, et les survivant(e)s n'ont que des services d'intervention limités à leur disposition.

Dans le comté de Tamboura, en Équatoria-Occidental, même si la situation s'améliore grâce à la sécurité assurée par le Gouvernement, 13 des 20 établissements de santé ne sont pas opérationnels en raison de la violence des acteurs armés, et seulement 8 des 53 écoles du comté sont ouvertes. Dans la région de Maganis, dans le Haut-Nil, les combats entre le Gouvernement et l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont déplacé des personnes, notamment vers le Soudan. Environ 70 000 Sud-Soudanais sont passés au Soudan cette année, poussés par l'insécurité alimentaire et la violence.

Les effets des changements climatiques se font également sentir au Soudan du Sud, où les inondations et la sécheresse perturbent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et augmentent le risque de déplacement et de violence, comme vient de le dire le Représentant spécial Haysom. Depuis mai, les besoins humanitaires ont été exacerbés pour la troisième année consécutive par des inondations catastrophiques touchant quelque 835 000 personnes dans 33 des 78 comtés. Plus de 80 % des personnes touchées se trouvent dans les États de Jongleï, de l'Unité et du Haut-Nil.

Nyawuora, 40 ans, mère de 9 enfants, est l'une des nombreuses personnes dont la vie et les moyens de subsistance sont détruits. Elle s'est installée dans le camp de déplacés de Bentiu en juillet avec sa famille après que les inondations ont détruit leur maison et tous leurs biens. Nyawuora et ses enfants dépendent désormais de l'aide humanitaire pour survivre. Elle fait partie des quelque 19 000 personnes déplacées par les inondations qui ont trouvé refuge aux côtés des habitants de la ville et de plus de 100 000 personnes dans le camp de déplacés. Dans ce qui est essentiellement une ville en expansion, des dizaines de milliers de personnes doivent déjà faire face à une épidémie d'hépatite E et aux risques sérieux d'une augmentation des maladies d'origine hydrique en raison des mauvaises conditions d'assainissement.

Le conflit, ainsi que la violence dirigée contre les travailleurs humanitaires et leurs biens, les interférences opérationnelles, les obstacles bureaucratiques et les difficultés d'accès physique continuent d'affecter la réponse humanitaire. Le Soudan du Sud reste l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. Après plusieurs jours de violence à Leer, dans l'État de l'Unité, un travailleur humanitaire spécialisé dans la nutrition a été tué il y a quelques jours. À ce jour, le nombre total de travailleurs humanitaires tués en 2021 s'élève à quatre.

Après une suspension antérieure due à l'ingérence de jeunes armés, les partenaires humanitaires ont pu reprendre les opérations d'aide à Pibor et à Renk grâce à la participation très active des membres de la communauté et du Gouvernement. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud a facilité l'accès humanitaire grâce à des patrouilles de longue distance et à la mise en place de bases opérationnelles temporaires à plusieurs endroits, comme l'ont illustré les exemples donnés par le Représentant spécial Haysom.

Entre janvier et octobre, les partenaires humanitaires ont aidé quelque 5 millions de personnes

à travers le pays en leur fournissant des denrées alimentaires, des soins médicaux et nutritionnels, de l'eau et des installations sanitaires, une protection et des abris. Les partenaires humanitaires ont également mené une action multisectorielle de grande ampleur qui a permis d'éviter la famine. Dans les six comtés, plus de 500 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire ont reçu une aide alimentaire, une protection, des services de santé et d'approvisionnement en eau, d'hygiène et d'assainissement. Plus de 46 000 enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de services nutritionnels thérapeutiques.

Pour permettre cette action, les partenaires humanitaires ont été contraints de replanifier l'aide dans le pays, ce qui a entraîné la réduction des rations alimentaires destinées aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux communautés en situation de crise – phase 3 – qui se trouvent hors des six comtés à risque.

La fourniture de services de base adéquats, en particulier la santé, l'éducation et l'expansion de la protection sociale, est essentielle pour maintenir les moyens de subsistance, renforcer la résilience et permettre aux personnes qui le souhaitent de retourner dans leur région d'origine.

Cependant, nous devons aussi comprendre que, pour la plupart des 2 millions de personnes qui ont été déplacées au fil des ans, le retour pourrait ne pas être une option. La possibilité que de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur du pays – y compris celles qui se trouvent dans d'anciens sites de protection des civils tels que Bentiu et Malakal – choisissent de rester pourrait transformer ces sites en des établissements urbains ou suburbains permanents. Il faut en tenir compte et prendre des mesures pour aider ces personnes, quel que soit l'endroit où elles choisissent de s'installer. Une planification à long terme sera nécessaire pour faire face à ce nouveau phénomène.

La portée et l'ampleur des besoins humanitaires et des défis que j'ai décrits dépassent notre capacité à y répondre de manière adéquate. Bien que le plan d'aide humanitaire de 2021 pour le Soudan du Sud soit financé à hauteur d'environ 68 %, les ressources affectées à de nombreux secteurs, tels que la santé, la nutrition, la protection, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, sont très insuffisantes.

Les mécanismes de financement commun jouent un rôle essentiel, le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud ayant contribué respectivement 35 millions de dollars et 69 millions de dollars cette année. Je remercie les donateurs qui nous ont soutenus si généreusement cette année. Il faut que plus de donateurs fassent davantage pour aider le Soudan du Sud et financer rapidement le plan d'aide humanitaire pour 2022, au titre duquel il faut 1,7 milliard de dollars pour venir en aide à 8,4 millions de personnes dans le besoin.

Pour terminer, je voudrais souligner trois principaux points.

Premièrement, un financement suffisant et rapide est nécessaire pour préserver les progrès réalisés jusqu'à présent, et en particulier pour éviter des niveaux d'insécurité alimentaire catastrophiques.

Deuxièmement, le Gouvernement et les acteurs non étatiques doivent honorer leur obligation de faciliter un accès sûr et sans entrave et de protéger les travailleurs humanitaires.

Enfin, si la mise en œuvre du processus de paix a eu quelques effets positifs, elle reste lente. Je pense que le Représentant spécial du Secrétaire général a fait référence à la dynamique de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. De ce fait, la violence se poursuit, et tous les acteurs ayant une influence doivent s'efforcer de garantir la protection des civils dans tout le Soudan du Sud.

Le Président : Je remercie M^me^ Saeed de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Pham.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Au nom de S. E. l'Ambassadeur Dang Dinh Quy, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, j'ai l'honneur d'informer les membres du Conseil de sécurité de l'évolution de la situation depuis le dernier exposé du Président au Conseil, le 15 décembre 2020 (voir S/2020/1237). Dans ma déclaration, je donnerai un bref aperçu des faits nouveaux survenus au sein du Comité depuis le début de 2021, notamment la visite du Président et de sa délégation au Soudan du Sud à la mi-novembre.

À ce jour, le Comité a tenu des consultations en présentiel à trois reprises, et trois visioconférences à huis clos.

Le 29 janvier, au cours d'une visioconférence à huis clos, le Comité a entendu une présentation du Groupe d'experts concernant son rapport d'activité (voir S/2020/1141), dans le cadre d'une réunion ouverte au Soudan du Sud et aux États de la région.

Le 26 février, au cours d'une visioconférence à huis clos, le Comité a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Le 26 mars, toujours au cours d'une visioconférence tenue à huis clos, le Comité a entendu une présentation du Groupe d'experts sur son rapport final (S/2021/365), présenté en application du paragraphe 18 de la résolution 2521 (2020), et a examiné les recommandations y figurant.

Le 18 juin, le Comité a organisé sa première réunion en présentiel depuis février 2020, au cours de laquelle il a entendu une présentation du Groupe d'experts concernant son rapport final, lors d'une réunion ouverte au Soudan du Sud et aux États de la région.

Le 15 octobre, dans le cadre de consultations, le Comité a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Enfin, le 2 décembre, dans le cadre de consultations, le Président a présenté un exposé au Comité sur sa dernière visite au Soudan du Sud, qui a eu lieu du 16 au 20 novembre.

En ce qui concerne la visite du Président au Soudan du Sud, le Président et sa délégation ont rencontré les parties prenantes concernées dans le pays, notamment S. E. le Président Salva Kiir Mayardit, le premier Vice-Président Riek Machar Teny, les Vice-Présidents, le Président de l'Assemblée législative nationale provisoire, les membres du Conseil des ministres, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, des missions diplomatiques et des représentants de la société civile, y compris des groupes de femmes et des chefs religieux, tant à Djouba qu'à Wau.

La plupart des discussions ont porté sur la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, en particulier le chapitre II relatif aux dispositions de sécurité, ainsi que sur les progrès réalisés pour satisfaire aux principaux objectifs de référence fixés par le Conseil de sécurité au paragraphe 2 de la résolution 2577 (2021), dans laquelle le Conseil demande aux autorités du Soudan du Sud de remettre au Comité, au plus tard le 15 avril 2022, un rapport sur les progrès accomplis.

Depuis le début de 2021, le Comité a reçu une demande de dérogation à l'embargo sur les armes, qui a été accordée. En outre, deux demandes de dérogation ont été reçues concernant les mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs, qui ont toutes été accordées.

En conclusion, le Président du Comité voudrait saisir cette occasion pour remercier les membres du Comité, le Soudan du Sud et les pays de la région d'avoir activement participé aux travaux du Comité sous sa présidence. Il tient également à remercier le Secrétariat, en particulier le Service du secrétariat des organes subsidiaires du Conseil de sécurité, de son appui précieux au travail quotidien de la présidence. Il souhaite plein succès au futur Président du Comité.

Le Président : Je remercie l'Ambassadeur Pham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et M^me^ Saeed de leurs présentations. Je remercie également mon collègue du Viet Nam de son exposé et je salue la participation du Soudan du Sud à notre discussion d'aujourd'hui.

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde gratitude aux militaires, aux policiers et aux civils qui prennent de grands risques personnels pour protéger les civils au Soudan du Sud.

Aujourd'hui, je voudrais aborder trois aspects de la situation au Soudan du Sud : les besoins humanitaires, la violence infranationale et l'érosion de l'espace civique, ainsi que la lenteur des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Tout d'abord, les inondations catastrophiques au Soudan du Sud ont mis en danger plus de 850 000 personnes. Lorsque ces inondations viennent s'ajouter à l'insécurité alimentaire, à la violence permanente, aux déplacements massifs de population et à une pandémie mondiale, cela donne lieu à une situation humanitaire catastrophique. Nous encourageons la communauté internationale à aider l'ONU et ses partenaires humanitaires et à combler les lacunes en

matière de financement et de ressources humanitaires. Nous demandons également que tout soit fait aux niveaux national et infranational pour faciliter l'accès humanitaire et protéger les travailleurs qui acheminent l'aide.

Deuxièmement, les États-Unis d'Amérique restent profondément préoccupés par la persistance des violences infranationales dans les États du Haut-Nil, de l'Unité, de Ouarrap, des Lacs, de Jongleï et de l'Équatoria occidental et central. Ces violences ont entraîné des pillages, des déplacements massifs de population et des centaines de morts parmi les civils. Nous sommes préoccupés par les atteintes aux droits de l'homme signalées dans les États des Lacs, de Ouarrap et de Tamboura, notamment les meurtres commis pour des motifs liés à l'appartenance ethnique.

Le rapport récent d'une organisation non gouvernementale internationale décrit en détail sur des attaques horribles commises contre des civils, notamment le meurtre et la mutilation de femmes enceintes, le meurtre de personnes âgées et handicapées et le meurtre de captifs civils. Le Gouvernement sud-soudanais doit veiller à ce que les responsables répondent de leurs actes, non seulement ceux qui ont perpétré ces exactions, mais aussi ceux qui ont mobilisé les combattants et leur ont donné l'ordre de mener ces attaques horribles. Le Gouvernement doit prendre des mesures pour protéger les civils, les acteurs humanitaires et de développement, les journalistes, les personnes déplacées, les femmes et les enfants.

Les États-Unis sont également préoccupés par la restriction de l'espace civique au Soudan du Sud, qui a contraint les défenseurs des droits de la personne et d'autres militants à fuir le pays. Les attaques contre la société civile découragent les citoyens de participer aux processus participatifs décrits dans l'accord de 2018, notamment la justice transitionnelle, l'élaboration de la Constitution et les préparatifs des élections. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à respecter les droits de tous les citoyens conformément à la Constitution de transition.

Troisièmement, enfin, plus de trois années se sont écoulées depuis la signature de l'accord de paix, et ses signataires ne progressent que très lentement. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à mettre pleinement en œuvre l'accord. Cela signifie qu'il doit lancer rapidement un processus inclusif de rédaction de la Constitution, une réforme de la gestion des finances publiques, des dispositions transitoires de sécurité et des mécanismes de justice transitionnelle, notamment le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, afin de garantir des élections libres et régulières en 2023.

Nous rappelons que les élections doivent être précédées d'un processus de rédaction de la Constitution inclusif et transparent. Il doit en résulter des élections libres et régulières qui reflètent la volonté de tous les Sud-Soudanais, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les déplacés et les membres de tous les groupes politiques.

Que je sois claire : les dispositions de l'embargo sur les armes ne sont pas responsables des retards dans la formation et la promotion des Forces unifiées nécessaires. L'objectif est de créer l'espace nécessaire pour permettre au processus de paix de progresser et à la société civile sud-soudanaise de participer à sa propre démocratie et à sa propre gouvernance. L'embargo sur les armes contribue à protéger les civils en freinant les flux d'armes vers le pays.

Si le Gouvernement sud-soudanais a besoin d'armes ou de matériel pour mettre en œuvre l'accord de paix, des procédures de dérogation claires ont été mises en place. Comme les membres du Conseil viennent de l'entendre, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud n'a reçu qu'une seule demande de dérogation à l'embargo sur les armes cette année, et cette demande a été accordée.

Nous regrettons que le Groupe d'experts sur le Soudan du Sud n'ait pas pu accompagner le Comité lors de son déplacement le mois dernier, car la liste des candidats proposés est en attente depuis le mois de juin. L'établissement de rapports par le Groupe d'experts est vital pour les travaux du Comité.

Les États-Unis restent engagés en faveur du peuple sud-soudanais et déterminés à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement de transition, leurs collègues du Conseil et toutes les parties prenantes pour permettre la paix et la prospérité du pays et de la région.

M^me^ King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, ainsi que de mon pays, Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous remercions de leurs exposés détaillés M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud ; M^me^ Saeed, Directrice de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires

humanitaires ; et S. E. M. Hai Anh Pham, qui a pris la parole au nom de la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud. Nous saluons la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance. Nous notons également que le Conseil de sécurité reçoit des rapports écrits périodiques de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, et nous lui en sommes reconnaissants.

La présente séance a lieu exactement un mois après la visite des membres du Conseil de sécurité au Soudan du Sud. Nous exprimons notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont fait de cette visite un succès, en particulier au peuple et au Gouvernement sud-soudanais pour leur chaleureuse hospitalité, à l'Ambassadeur Dang et à son équipe, ainsi qu'à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et au Secrétariat pour leur appui.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la possibilité qui nous a été donnée de constater par nous-mêmes la situation sur le terrain et d'échanger directement avec les parties prenantes concernées, notamment S. E. le Président Salva Kiir Mayardit, les membres de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée et du Conseil des ministres, la MINUSS, les missions diplomatiques et les représentants et représentantes de la société civile, notamment les groupes de femmes et les chefs religieux.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des progrès en cours au Soudan du Sud et sont conscients des problèmes à régler et des possibilités à exploiter, dont la plupart sont évoqués dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/1015). Nous voudrions également partager les points de vue suivants.

Premièrement, les avancées sur le front politique réalisées au cours des trois dernières années, à la suite de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, sont prometteuses. À cet égard, nous exhortons toutes les parties prenantes concernées à continuer de mettre intégralement en œuvre l'Accord revitalisé, et nous soulignons l'importance du principe d'inclusivité dans la représentation au sein des institutions de gouvernance, notamment le quota minimum de 35 % pour la participation des femmes, ainsi que la représentation des jeunes.

Par ailleurs, nous félicitons le Gouvernement pour la reconstitution des assemblées d'État et la nomination de leurs membres dans diverses régions, ainsi que le Conseil des ministres pour l'examen et l'adoption du projet de loi 2020/2021 sur le processus d'élaboration de la Constitution. L'adoption de ce projet de loi est une première étape importante. Nous encourageons les autorités à progresser dans la pleine opérationnalisation de l'Assemblée législative nationale provisoire afin que la rédaction d'une constitution définitive puisse avancer et que d'autres lois essentielles soient promulguées.

Deuxièmement, nous constatons avec plaisir que le cessez-le-feu permanent tient toujours, mais nous prenons note des affrontements ethniques et intercommunautaires inquiétants qui ont éclaté dans certaines parties du pays, ainsi que des tensions entre les factions de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. Il faut continuer de renforcer et d'améliorer les mesures de sécurité, en particulier en faisant progresser les dispositions transitoires de sécurité, notamment l'unification des forces armées et la promotion des Forces unifiées nécessaires, ainsi que le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Troisièmement, les problèmes de sécurité ne peuvent être dissociés des difficultés socioéconomiques et humanitaires actuelles. La situation humanitaire désastreuse est exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les effets néfastes des changements climatiques, qui entraînent des crues soudaines et dévastatrices contribuant à de nouveaux déplacements massifs, à l'apparition de maladies véhiculées par l'eau et à un accroissement de l'insécurité alimentaire. Ces défis soulignent l'enchevêtrement des causes profondes des crises au Soudan du Sud et la nécessité de trouver des réponses et des solutions urgentes, mais durables. C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts que le Gouvernement continue de déployer pour s'attaquer à ces problèmes sous-jacents et saluons l'appui apporté par la communauté internationale à cet égard.

Ce qui précède nous amène également à réitérer notre appel au plein respect du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et au respect de l'accord sur le statut des forces. Nous félicitons tous les partenaires ainsi que les organismes humanitaires et leurs travailleurs des efforts qu'ils déploient pour fournir une assistance aux personnes dans le besoin, et nous

exhortons le Gouvernement à assurer leur protection afin qu'ils puissent mener leur action dans un environnement sûr et sécurisé. De même, nous demandons qu'il soit envisagé de lever toutes les sanctions et autres mesures coercitives unilatérales à la lumière de la pandémie de COVID-19 pour permettre au Gouvernement de répondre aux besoins de la population.

La transition du Soudan du Sud a atteint une étape très importante, et elle bénéficiera énormément de l'inclusion de celles et ceux qui restent en marge. Par conséquent, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines ont hâte de voir les non-signataires régler leurs différends et rejoindre le processus de paix. Par ailleurs, nous réitérons notre appui total aux travaux utiles de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Communauté de Sant'Egidio à cet égard.

Le Soudan du Sud, qui a récemment célébré le dixième anniversaire de son indépendance, continue de prouver sa détermination à réaliser les aspirations de son peuple. Il ne fait aucun doute que des problèmes structurels subsistent et que des défis restent à relever. Dans le cadre de la transition du pays vers la paix, il demeure essentiel d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, et en particulier de progresser de manière décisive en ce qui concerne les dispositions de sécurité et de justice transitionnelle.

Dans le domaine de la justice transitionnelle, nous constatons avec satisfaction que le Gouvernement a approuvé la création du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, et nous pensons qu'elle est de la plus haute importance pour aider le pays à mettre en œuvre le chapitre V de l'Accord concernant la vérité, la réconciliation et les réparations. L'établissement de mécanismes de recherche de la vérité et l'octroi de réparations aux victimes contribueront à réconcilier et à unir le peuple sud-soudanais.

La collaboration et le soutien continus de la communauté internationale, des organisations régionales et des partenaires sud-soudanais, en particulier l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, sont également essentiels à la réalisation de l'objectif commun, qui est d'aider le Soudan du Sud à combler les graves lacunes qui nuisent à la paix, au développement durable et à la stabilité du pays.

Nous saisissons également cette occasion pour saluer la MINUSS et lui réitérer notre appui pour son rôle déterminant dans la promotion de la stabilité à long terme et du développement socioéconomique du Soudan du Sud. Pour être très clair, il incombe au premier chef au Gouvernement de protéger les civils. Néanmoins, nous ne pouvons pas négliger le rôle important et complémentaire que la MINUSS joue dans les domaines de la protection et de la sécurité. Nous restons également confiants quant à la capacité de la MINUSS à mettre en œuvre sa vision stratégique triennale. Toutefois, cela ne sera possible que si la Mission est dotée de moyens lui permettant de remplir son mandat, notamment grâce à un appui concret à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

En conclusion, le Kenya, le Niger, la Tunisie et Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirment leur engagement à continuer d'accompagner le Soudan du Sud, un pays frère, dans son cheminement vers une paix durable, le développement durable, la stabilité et la prospérité.

M^me^ Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour remercier Nicholas Haysom et Wafaa Saeed de leurs exposés de ce matin. Je trouve qu'ils ont été extrêmement clairs et qu'ils ont exposé à la fois les défis qui ont été relevés et ceux qui restent à relever, ce qui est préoccupant. Je voudrais également saluer la présence de nos collègues sud-soudanais à cette table aujourd'hui. Je voudrais en outre exprimer nos remerciements au Viet Nam pour son exposé sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud et pour sa présidence remarquable du Comité au cours des deux dernières années. Son leadership et sa collégialité ont été fort appréciés.

Je ne m'étendrai pas ici sur la question des sanctions, mais il serait négligent de ma part de ne pas mentionner la récente visite du Comité des sanctions au Soudan du Sud. Le principal message exprimé lors de cette visite par les interlocuteurs, à tous les niveaux, est que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a été trop lente. Nous l'avons entendu régulièrement au Conseil au cours des derniers mois, et nous l'avons encore entendu aujourd'hui. Je pense que nous pouvons tous voir que cela doit changer.

La lenteur de la mise en œuvre du processus de paix, telle qu'elle a été décrite avec force détails ce matin encore par le Représentant spécial, a des conséquences catastrophiques. Nous sommes préoccupés par la persistance de la violence

infranationale et l'affaiblissement de l'appareil de sécurité. Nous déplorons la culture de l'impunité en ce qui concerne les violences sexuelles liées au conflit et les violations graves des droits humains, notamment les exécutions extrajudiciaires. Ces violations sont facilitées par l'absence de mécanismes d'établissement des responsabilités suffisamment solides et par le manque de soutien aux personnes rescapées. Il est urgent d'y remédier. La lenteur de la mise en œuvre inflige également de nouveaux traumatismes à une population qui a assez souffert. Elle complique en outre les efforts déployés pour faire face à une situation humanitaire catastrophique, comme nous l'avons entendu ce matin, qui est exacerbée par des inondations sans précédent.

Nous savons que, dans le monde entier, les risques liés au climat se traduisent directement par des menaces pour la paix et la sécurité. Les inondations prolongées et intenses qu'a connues le Soudan du Sud cette année, les pires depuis des décennies, sont un excellent exemple à cet égard. Elles ont entraîné des déplacements de populations, perturbé l'agriculture et modifié les schémas de migration du bétail. Tout cela risque d'exacerber ou de favoriser la violence. L'Irlande se félicite du rôle joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans la mise en œuvre de mesures novatrices de consolidation de la paix au niveau local, qui peuvent atténuer ces risques et contribuer à prévenir la violence. Nous sommes également fiers d'avoir contribué aux efforts visant à renforcer la capacité de l'Organisation de faire face à ces risques de sécurité liés au climat au Soudan du Sud, en contribuant au financement d'un poste de conseiller pour la sécurité climatique dans le cadre du mécanisme de sécurité climatique.

En septembre (voir S/PV.8859), l'Irlande a souligné la nécessité de se tourner vers l'avenir afin d'accorder à la population sud-soudanaise, notamment aux jeunes, ce qu'elle est en droit d'attendre : la liberté de manifester en toute sécurité, d'aller à l'école, de travailler et, surtout, de s'épanouir. Le moment est venu pour que ceux qui détiennent le pouvoir, l'autorité et les ressources dans le pays agissent dans l'intérêt des citoyens sud-soudanais. Il est certainement grand temps pour tous de passer des discours à la réalité.

Pour ce qui est de l'avenir, la tenue d'élections inclusives et démocratiques au Soudan du Sud est une perspective réjouissante, mais pour ce faire, il faut que l'accord de paix soit appliqué dans son intégralité et soit traduit en termes opérationnels. Si la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire constitue une mesure positive à cet égard, son inaction jusqu'à présent est décevante et montre qu'une mise en œuvre symbolique n'aboutit à rien.

Il y a peu, les membres du Conseil ont célébré le dixième anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud en faisant des déclarations reflétant les grands espoirs d'une nation. Ces espoirs peuvent se transformer en un avenir meilleur auquel nous aspirons tous, mais seulement si la confiance dans l'État existe. Cependant, la confiance se gagne. En répondant aux besoins fondamentaux, en fournissant les services sociaux et en protégeant et promouvant les droits humains, nous savons que le Soudan du Sud peut aller de l'avant.

Enfin, je voudrais réitérer les remerciements et la gratitude de l'Irlande pour le travail accompli par la MINUSS, qui a pris les premières mesures cruciales pour préparer le pays aux élections, et je tiens à assurer le Représentant spécial que nous le soutiendrons, lui et son équipe, face aux défis qui l'attendent pour s'acquitter de cette responsabilité importante.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M^me^ Wafaa Saeed de leurs exposés de ce matin. Je voudrais également féliciter chaleureusement l'Ambassadeur Dinh Quy Dang et son équipe pour la diligence avec laquelle ils ont dirigé les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, ainsi que pour leur leadership dans la mission couronnée de succès du Comité au Soudan du Sud le mois dernier, malgré les obstacles inexplicables et persistants concernant la situation du Groupe d'experts.

Le Mexique salue le rôle important que joue la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans la formulation de la vision stratégique et l'appui qu'elle apporte en vue de la tenue d'élections à la fin de la période de transition. Nous suivrons de près les progrès accomplis dans la formation de l'équipe d'assistance électorale, et nous espérons que ce processus d'organisation inclusif et légitime conduira à des élections libres, régulières, crédibles et pacifiques.

À cet égard, nous soulignons la nécessité de créer des comités spécialisés pour que l'Assemblée législative nationale provisoire puisse adopter la loi relative au processus d'élaboration de la Constitution, qui est une condition préalable à la tenue des élections. Nous appelons à l'intensification des efforts pour garantir

le bon fonctionnement de l'Assemblée nationale et des assemblées d'État et la participation de femmes, en respectant le quota de 35 %.

Des progrès doivent également être réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui, jusqu'à présent, a été dérisoire et sélective. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à accélérer les mesures, notamment dans le domaine de la sécurité, telles que l'unification des forces et le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Il faut également faire des progrès en ce qui concerne l'adoption d'une législation permettant de dégager les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

En somme, tenter de justifier les retards dans la mise en œuvre de l'accord en invoquant l'embargo sur les armes ne fait que jeter le doute sur la sincérité du Gouvernement à respecter l'Accord revitalisé.

Comme nous l'avons déjà dit, le Soudan du Sud est malheureusement sujet à des crues soudaines et régulières, qui ont touché cette année près de 850 000 personnes. L'ampleur de ces phénomènes rend toute récupération impossible avant l'arrivée de la prochaine saison des pluies dans le pays, ce qui déclenche un effet domino ayant pour conséquence un nombre croissant de personnes déplacées, une aggravation de l'insécurité alimentaire et une nette augmentation des maladies. Cela exacerbe évidemment les tensions et les affrontements entre communautés pour des ressources rares.

C'est précisément en raison de la gravité de cette situation, comme nous l'a expliqué M^me^ Saeed, que l'augmentation du nombre d'incidents liés à l'accès humanitaire est alarmante. Nous déplorons profondément les menaces, la destruction et le pillage des fournitures et ressources humanitaires à Pibor, Renk et Tonj. Nous demandons instamment aux autorités de redoubler d'efforts pour garantir la sécurité du personnel humanitaire et son accès sans entrave.

Enfin, mon pays exprime sa préoccupation face aux rapports faisant état d'exécutions extrajudiciaires dans l'État des Lacs et l'État de Ouarrap, ainsi que d'actes de violence sexuelle généralisés et de violations des droits humains. Nous exigeons des autorités qu'elles respectent les normes et standards en matière de droits humains énoncés dans les instruments internationaux auxquels le Soudan du Sud est partie et qu'elles renforcent l'état de droit en général.

Les progrès réalisés dans la mise en place de la Commission vérité, réconciliation et apaisement constituent certainement un signe positif, et nous encourageons la poursuite de ces progrès ainsi que la mise en place du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. En fin de compte, la création d'espaces dans lesquels la population sud-soudanaise dans toute sa diversité peut exprimer ses droits librement et sans crainte de représailles sera vitale à l'approche du processus électoral.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général et la Directrice de la Division de la coordination du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Je remercie également l'Ambassadeur Hai Anh Pham pour sa présentation des faits nouveaux survenus au sein du Comité créé par la résolution 2206 (2015) depuis l'année dernière. L'Ambassadeur du Viet Nam Dinh Quy Dang a dirigé le Comité pendant les deux dernières années avec honneur et conviction. Je tiens à ce qu'il soit pris acte ses remerciements de ma délégation à l'Ambassadeur Quy et à son équipe. Je salue également la présence du représentant du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Les trois derniers mois ont été marqués par des progrès notables au Soudan du Sud. Le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi 2020/2021 sur le processus d'élaboration de la Constitution. L'Assemblée législative nationale provisoire doit maintenant l'examiner. De nouveaux membres de l'Assemblée législative nationale provisoire ont été nommés, et neuf des 10 assemblées d'État ont été reconstituées – toutes, à l'exception de l'assemblée d'État du Bahr el-Ghazal occidental. Nous nous félicitons de ces faits nouveaux et espérons que, dans les mois à venir, l'Assemblée législative nationale provisoire franchira les prochaines étapes cruciales, créera des commissions spécialisées et élaborera une législation relative à la préparation des élections et au processus d'élaboration de la Constitution. Nous notons également que pendant la période considérée la violence politique a diminué et que les parties ont été, dans l'ensemble, fidèles à l'Accord revitalisé. Il est également encourageant de constater que la situation économique est restée stable et que l'activité économique a repris dans tout le pays.

Une visite du Comité 2206 effectuée au Soudan du Sud le mois dernier, sous la présidence du Viet Nam, a permis de mieux comprendre la situation sur le terrain

dans le pays. Le Soudan du Sud a clairement fait des progrès concrets au cours des dernières années, ce qui est également évident dans l'augmentation de l'activité économique à Djouba. Nous continuons de rappeler que le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir et consolider les progrès réalisés jusqu'à présent. Conformément à l'Accord revitalisé signé il y a trois ans, l'objectif final reste la tenue d'élections libres, régulières et crédibles dans le pays.

Sur le plan de la sécurité, il est encourageant de constater que le cessez-le-feu tient toujours. Les violences locales persistent, même si elles ont diminué de 53 % par rapport à l'année dernière. Cependant, la persistance de la violence souligne l'importance de la mise en place rapide du commandement unifié de l'armée et de la promotion des Forces unifiées nécessaires, un aspect essentiel de l'Accord. La mise en œuvre de dispositions provisoires en matière de sécurité reste essentielle pour l'organisation du processus électoral à la fin de la période de transition, tout comme la reprise rapide des efforts de médiation menés à Rome par la communauté de Sant'Egidio avec les non-signataires de l'Accord. Une action rapide sur ces aspects est importante.

La situation humanitaire a été affectée par les récentes inondations. La communauté internationale, notamment l'ONU, doit redoubler d'efforts pour combler les lacunes en matière de ressources et de capacités du Gouvernement. Le plan de réponse humanitaire pour 2021 présente un déficit de près de 33 %, soit 550 millions de dollars.

S'agissant de la mise en œuvre du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), nous avons noté l'amélioration de la communication entre cette dernière et le Gouvernement. Cette évolution a une incidence positive sur la facilitation des opérations de la Mission, comme en témoigne la diminution des violations de l'accord sur le statut des forces. Nous prenons également note de l'approche intégrée entre les missions, y compris la mise en place de bases opérationnelles temporaires.

Depuis la création de la Mission il y a 10 ans, l'Inde est l'un des principaux fournisseurs de contingents de la MINUSS. À l'heure actuelle, près de 2 300 soldats servent dans le pays. Le contingent indien de la MINUSS contribue également au développement durable et au bien-être de la population sud-soudanaise. Au début du mois, nos contingents ont organisé des camps de formation informatique et d'assistance vétérinaire sur les lieux de leur déploiement.

Nous pensons que le Soudan du Sud a besoin du soutien inconditionnel de la communauté internationale durant cette phase de transformation, notamment de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies. Sur le plan bilatéral, le Ministre d'État indien aux affaires étrangères, Shri V. Muraleedharan, a effectué une visite au Soudan du Sud du 20 au 22 octobre 2021. Il s'est entretenu avec les dirigeants sud-soudanais, notamment le Président et le Ministre des affaires étrangères, afin de faire progresser les relations bilatérales, en particulier en matière de commerce et d'investissement. L'Inde s'engage à travailler avec le Gouvernement sud-soudanais dans sa quête de paix, de progrès et de prospérité.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, M^me^ Saeed et l'Ambassadeur Pham de leurs exposés.

Je voudrais tout d'abord me féliciter de l'amélioration de la communication globale entre le Gouvernement et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et des mesures concrètes prises par le Gouvernement pour faire avancer le programme de justice transitionnelle. Nous espérons que la création du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud ainsi que de l'Autorité d'indemnisation et de réparation suivra, comme le prévoit l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Pendant toute la durée de notre mandat au Conseil de sécurité, nous avons demandé une mise en œuvre plus rapide de l'Accord de paix. Celle-ci est toujours retardée, ce qui finit par faire perdre toute crédibilité aux dirigeants. La réunification des forces armées prévue par l'Accord de paix, essentielle à la stabilité du Soudan du Sud, est totalement au point mort en raison de l'énorme méfiance qui règne entre les acteurs politiques du pays et des conflits menés par les milices. Nous avons besoin de faits nouveaux plus concrets dans la réalité, et pas seulement sur le papier. Contrairement à ce que certains pensent, les retards dans la promotion des Forces unifiées nécessaires ne sont pas liés à l'embargo sur les armes. Il existe des dispositions dans la résolution 2428 (2018) qui permettent au Gouvernement de progresser dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Même si le Parlement a été inauguré le 30 août, il a accompli peu de progrès jusqu'à présent, ce qui retarde l'adoption de lois essentielles. Les travaux du Parlement sont d'une importance cruciale pour que le Soudan du Sud puisse organiser des élections libres, régulières et crédibles.

En ce qui concerne les élections futures, le rétrécissement de l'espace civique et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme sont inacceptables. Toutes les organisations de la société civile doivent pouvoir exprimer leurs vues librement et sans avoir à craindre de représailles. Nous demeurons préoccupés par les exécutions extrajudiciaires qui ont eu lieu dans les États de Ouarrap et des Lacs. Nous appelons le Gouvernement à enquêter sur ces meurtres, et à le faire dans le respect de ses obligations internationales en vertu du droit international des droits de l'homme. La situation des droits humains doit s'améliorer dans le pays, en particulier en ce qui concerne la violence sexuelle liée aux conflits.

Malheureusement, la situation humanitaire est catastrophique, plus de 60 % de la population ayant besoin d'aide humanitaire. Le pays est en proie à sa pire crise alimentaire depuis son indépendance, des milliers de personnes étant confrontées à des conditions proches de la famine dans plusieurs zones du pays. Les inondations sans précédent et les répercussions socioéconomiques de la maladie à coronavirus (COVID-19) rendent la situation encore plus catastrophique. Nous appelons de nouveau le Gouvernement à protéger plus efficacement les travailleurs humanitaires, qui se battent pour sauver la vie de nombreux Sud-Soudanais.

Pour terminer, je tiens à remercier Nicholas Haysom, la MINUSS et les organismes compétents des Nations Unies de leur travail inestimable au Soudan du Sud. Je remercie également l'Ambassadrice Linda Thomas-Greenfield et les États-Unis pour leur travail de rédaction, ainsi que l'Ambassadeur Quy Dang et son équipe pour leur direction impeccable du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, et M^me^ Saeed de leurs exposés et des efforts inlassables que déploient leurs équipes au Soudan du Sud et à son sujet. Je m'associe à mes collègues pour remercier le Viet Nam de la manière dont il a dirigé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, y compris l'exposé présenté aujourd'hui et la récente visite qu'il a organisée.

Je voudrais faire trois grandes observations en réaction à ce que nous avons entendu.

Premièrement, comme nous l'ont dit les intervenants, la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste trop lente. Nous comprenons les difficultés, mais le manque de progrès a des conséquences réelles et graves pour le peuple sud-soudanais. Le Royaume-Uni s'associe aux autres délégations pour demander aux politiciens de redoubler d'efforts en 2022.

Les progrès récents dans la gestion des finances publiques montrent ce qu'il est possible de faire lorsque le Soudan du Sud oeuvre en partenariat avec la communauté internationale. Nous exhortons à présent le Gouvernement à adopter le budget annuel dont l'approbation a pris du retard. L'amélioration de la transparence économique et la lutte contre la corruption contribueront à améliorer les moyens de subsistance des Sud-Soudanais et à rendre le pays plus attractif pour les investisseurs internationaux.

Le Royaume-Uni se félicite que la promotion des Forces unifiées nécessaires soit imminente. Nous rejetons cependant l'argument selon lequel l'embargo sur les armes est responsable du retard important pris à cet égard. La procédure de dérogation existe pour veiller à ce que l'embargo sur les armes n'empêche pas le Soudan du Sud de répondre à ses besoins légitimes en matière de sécurité. En référence à l'exposé présenté par le représentant du Viet Nam, je tiens à souligner la nécessité de lever le blocage des nominations au sein du Groupe d'experts afin que le Comité puisse s'acquitter de son mandat.

Deuxièmement, en matière de droits de l'homme, la situation au Soudan du Sud reste profondément préoccupante. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les civils, les journalistes et les organisations de la société civile restent visés par des restrictions à leur liberté de parole et d'association. Ce n'est pas en faisant taire ces voix que l'on instaurera la paix et la stabilité, et cela n'ouvrira pas non plus la voie à la tenue d'élections transparentes et inclusives. Nous sommes également préoccupés par la persistance d'informations crédibles faisant état d'actes de violence sexuelle liée aux conflits commis au Soudan du Sud. Il est urgent de passer de la planification à la mise en œuvre du plan d'action du

Soudan du Sud visant à remédier à la violence sexuelle liée aux conflits par les forces armées.

Enfin, je souligne qu'il est urgent d'intensifier l'action pour faire face à la grave crise humanitaire au Soudan du Sud. Nous avons entendu aujourd'hui que les chocs climatiques accroissent des besoins humanitaires déjà élevés. J'exhorte les dirigeants sud-soudanais à prendre des mesures immédiates pour lutter contre les obstacles à l'accès et les menaces qui pèsent sur les travailleurs humanitaires.

Qu'il me soit permis de conclure en appelant de nouveau les dirigeants sud-soudanais à tenir leurs engagements. Nous espérons sincèrement qu'avec l'appui de la communauté internationale, ils montreront à leur peuple en 2022 qu'ils ont à coeur de réaliser des progrès pour tous.

M^me^ Gasri (France) : Je remercie à mon tour Nicholas Haysom et Wafaa Saeed pour leurs interventions, et à mon tour également le Viet Nam pour son action à la tête du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud ces deux dernières années.

J'insisterai sur trois points.

Nous regrettons que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud se soit ralentie au cours des derniers mois. Il y a quelques avancées, avec par exemple la nomination de neuf assemblées législatives locales par le Président Salva Kiir, l'organisation d'un forum des gouverneurs à Djouba et la réduction des restrictions à la mobilité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Mais les travaux du Parlement n'ont toujours pas commencé, alors que plusieurs lois essentielles doivent être examinées et adoptées.

La mise en œuvre des arrangements sécuritaires est aussi restée au point mort. L'embargo sur les armes est utilisé comme prétexte pour justifier le retard. Nous le regrettons. Le commandement des forces unifiées doit être constitué sans délai et les militaires doivent achever leur formation.

Nous prenons note de la présentation par la MINUSS de sa stratégie d'appui au processus de réforme des systèmes de sécurité. La France est prête à appuyer ces efforts, y compris par la mise en place de méthodes innovantes permettant la réinsertion des ex-combattants. Nous sommes également prêts à renforcer le mandat d'assistance technique de la MINUSS, à condition que les objectifs fixés par le Conseil de sécurité soient atteints par le Gouvernement.

Les autorités doivent redoubler leurs efforts dans la perspective des élections générales. Il est indispensable de mettre en place sans délai les arrangements sécuritaires, le cadre constitutionnel et législatif des élections, d'opérationnaliser la commission électorale nationale et d'affecter les ressources nécessaires à l'organisation des élections.

Nous appelons l'ensemble des parties à faire primer l'unité. La fragmentation de certaines des parties signataires de l'Accord revitalisé représente une menace dangereuse pour le respect du cessez-le-feu. Nous saluons les efforts des acteurs de la région pour soutenir le processus de paix. Nous encourageons en particulier l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, le Kenya et l'Ouganda à rester mobilisés pour faciliter le dialogue entre les parties sud-soudanaises.

Enfin, le droit international humanitaire et des droits de l'homme doit être respecté. Nous attendons des autorités sud-soudanaises qu'elles garantissent le respect des droits de l'homme, en particulier la liberté d'expression et de réunion pacifique. Nous sommes préoccupés nous aussi par les exécutions extrajudiciaires commises dans les États de Ouarrap et des Lacs, et nous appelons les autorités sud-soudanaises à lutter contre l'impunité des auteurs de ces violations.

Nous condamnons enfin les attaques contre les personnels humanitaires et médicaux. Ces violences ne doivent pas rester impunies et il importe que leurs auteurs soient sanctionnés par le Conseil.

M^me^ Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé. Nous appuyons ses travaux et les activités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Nous avons écouté les exposés du représentant du Viet Nam sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud et de M^me^ Wafaa Saeed, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, sur la situation humanitaire dans ce pays. Et nous souhaitons la bienvenue au représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Nous avons étudié attentivement le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/1015). L'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste efficace. Le pays a mis en place des

assemblées dans les États et un parlement bicaméral a été formé. Un projet de loi sur la Constitution a été préparé pour examen. Nous saluons également la détermination des dirigeants sud-soudanais à organiser des élections en 2023.

Dans le même temps, nous pensons que les conditions de sécurité, qui restent difficiles malgré le recul général de la violence, joueront un rôle décisif dans la réalisation de nouvelles avancées. Nous sommes préoccupés par les rapports faisant état d'affrontements armés localisés entre les forces gouvernementales et les formations d'opposition, d'une scission dans le camp du Vice-Président sud-soudanais, Riek Machar, qui a été ouvertement critiqué par un certain nombre d'influents commandants sur le terrain, et de conflits armés intercommunautaires sporadiques dans certaines zones du Soudan du Sud. La situation dans les États de l'Équatoria-Central et de l'Équatoria-Occidental est particulièrement préoccupante.

Dans ces circonstances, il importe d'accélérer la formation des Forces unifiées nécessaires. Nous appelons les parties non-signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud à se joindre au processus d'édification de l'État. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue engagé avec la faction de Kitgwang du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition, ainsi que le processus de négociation par l'intermédiaire de la Communauté de Sant'Egidio.

Nous pensons que seule la mise en œuvre rapide et complète des accords conclus permettra aux parties de renforcer la confiance mutuelle et d'éviter de répéter les erreurs du passé. Nous saluons les efforts de médiation de M. Haysom ainsi que l'action de l'Union africaine et des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin d'aider le pays à mettre en œuvre certaines dispositions des accords de paix.

Nous sommes convaincus que, à mesure que se normalise la situation au Soudan du Sud, il sera nécessaire de réexaminer le régime des sanctions en vigueur concernant ce pays. Nous espérons que, dans l'optique d'un assouplissement de l'embargo sur les armes, les autorités sud-soudanaises parviendront à accomplir des progrès notables concernant les critères énoncés dans la résolution 2577 (2021).

Pour conclure, nous souhaitons réaffirmer la volonté de notre pays de continuer à apporter l'appui nécessaire au Soudan du Sud dans sa construction en tant qu'État.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom de son exposé et, surtout, de ses efforts. Je remercie également M^me^ Wafaa Saeed de nous avoir mis au fait de la situation humanitaire désastreuse au Soudan du Sud et le représentant du Viet Nam de son exposé sur le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud. Nous souhaitons la bienvenue au représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

La Norvège reste profondément préoccupée par la situation au Soudan du Sud. La population continue de souffrir. La situation humanitaire n'a jamais été aussi mauvaise et elle est maintenant aggravée par de fortes inondations, comme nous l'ont expliqué en détail les intervenants. Pourtant, le principal obstacle à un avenir meilleur est la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Tout échec de l'accord de paix aura des conséquences désastreuses pour l'ensemble de la région.

Nous nous félicitons de la récente reconstitution et de la nomination des membres de la plupart des assemblées des États et nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à mettre la dernière main à ce processus. Nous saluons également la décision du Président de reprendre les pourparlers de Rome avec les non-signataires.

Toutefois, les dirigeants sud-soudanais doivent faire preuve d'une réelle détermination pour que l'ensemble de l'accord fonctionne. Nous soulignons la nécessité de mener à bien la mise en œuvre du chapitre II sur les dispositions en matière de sécurité. Il est également urgent de désigner les membres des commissions spécialisées de l'Assemblée législative nationale provisoire et d'accélérer l'adoption de lois essentielles. Tout retard mettra en péril les préparatifs en vue de la tenue d'élections libres et régulières. Il est crucial que le processus de réforme constitutionnelle soit inclusif et qu'il soit dirigé et contrôlé par le peuple sud-soudanais.

La Norvège est profondément préoccupée par le rétrécissement de l'espace politique au Soudan du Sud. Les tentatives de faire taire les militants de la société civile et les médias par des arrestations arbitraires et des détentions illégales sont contraires à l'esprit de l'accord de paix et à l'état de droit. En outre, la participation

pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité, sera indispensable à l'édification d'un Soudan du Sud pacifique et démocratique. Elles doivent être incluses dans toutes les sphères, de la politique à la prise de décisions et à la consolidation de la paix. À cet égard, nous continuons de demander le respect du quota de 35 % minimum pour la représentation des femmes. Nous saluons les ateliers organisés pour les femmes parlementaires par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

La Norvège s'inquiète vivement des nombreux conflits infranationaux, notamment à Tamboura et dans les États de Ouarrap et de Jongleï. Nous réaffirmons qu'il est de la responsabilité du Gouvernement de protéger tous les civils. La violence est la principale cause du niveau élevé d'insécurité alimentaire et de l'augmentation des besoins humanitaires. La violence et les conflits, y compris les menaces directes émanant de groupes de jeunes, empêchent également l'acheminement de l'aide humanitaire.

Il est particulièrement alarmant de constater que les violations et atteintes contre les enfants se poursuivent et ont même augmenté au troisième trimestre de 2021. Ces actes effroyables ont été commis par toutes les parties, y compris les forces de sécurité gouvernementales. Nous demandons instamment à toutes les parties d'honorer leurs obligations en vertu du droit international et de tout mettre en œuvre pour mettre fin aux six violations graves commises contre des enfants et les prévenir.

Nous nous félicitons des efforts de protection des civils et de consolidation de la paix déployés par la MINUSS, en particulier par le biais des bases opérationnelles temporaires. Nous prenons note de ce que l'accès des soldats de la paix s'est nettement amélioré. La Norvège reste déterminée à appuyer la MINUSS et nous sommes heureux que M^me^ Christine Fossen ait été nommée Cheffe de la police de la MINUSS.

Les réformes de la gestion des finances publiques visant à réduire la corruption et à augmenter les recettes non pétrolières sont également cruciales pour la mise en œuvre de l'accord de paix et l'appui international. Nous appelons le Gouvernement à investir davantage dans les réformes clefs qui apporteront transparence et responsabilité aux finances publiques du pays.

Enfin, la région continue de jouer un rôle inestimable en faveur des efforts de paix au Soudan du Sud. Nous appuyons l'initiative de l'Ouganda d'organiser un séminaire-retraite pour les dirigeants. En cette fin d'année, je voudrais exprimer notre espoir que 2022 apporte des améliorations dans la vie des Sud-Soudanais.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et M^me^ Saeed de leurs exposés détaillés. Je me félicite également de la participation du représentant du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Tout au long de l'année 2021, le Soudan du Sud a continué de faire progresser le processus de paix, alors que la nation marque le dixième anniversaire de son indépendance et le troisième anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Bien que plusieurs défis demeurent, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, le Soudan du Sud est une des questions africaines à l'ordre du jour du Conseil qui a connu une évolution positive au cours des deux dernières années. À cet égard, je voudrais mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, nous appelons le Gouvernement sud-soudanais et les parties concernées à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord revitalisé afin de maintenir une période de transition pacifique aboutissant à des élections nationales. À ce titre, il est impératif d'accélérer le processus de réforme constitutionnelle et la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité.

Nous prenons note avec satisfaction des efforts déployés par le Conseil des ministres pour examiner et adopter le projet de loi sur le processus d'élaboration de la Constitution et nous espérons qu'il sera bientôt approuvé par l'Assemblée législative nationale provisoire. Nous demandons également au Gouvernement de continuer à encourager la participation et le leadership des femmes, afin d'atteindre l'objectif d'une représentation de 35 % de femmes, conformément à l'accord de paix.

Toutes les parties concernées au Soudan du Sud doivent continuer de régler leurs différends et d'oeuvrer en faveur d'un dialogue et de mesures de renforcement de la confiance. Nous félicitons l'ONU, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires internationaux pour les efforts qu'ils déploient pour promouvoir la paix et le développement au Soudan du Sud, et nous les engageons à les poursuivre. Nous attendons avec intérêt la contribution positive de l'équipe d'assistance électorale intégrée de la MINUSS.

Deuxièmement, il est crucial de continuer à veiller au respect du cessez-le-feu permanent. Nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à redoubler d'efforts pour lutter efficacement et durablement contre les violences intercommunautaires, en particulier en s'attaquant aux causes profondes de ce problème. Il est également essentiel de veiller à la sécurité des travailleurs et des installations humanitaires.

Nous nous félicitons des activités de la MINUSS, notamment en matière de protection des civils, et nous lui réitérons notre appui à cet égard. Le Viet Nam entend continuer de contribuer activement à l'action de la MINUSS et de promouvoir la participation de ses soldates de la paix à la Mission. Nous saluons également les activités que continue de mener le Service de la lutte antimines de l'ONU en matière de déminage et de sensibilisation aux dangers des mines dans le pays.

Troisièmement, il est essentiel de s'attaquer aux difficultés économiques et humanitaires croissantes dans le pays. Nous constatons avec préoccupation que plus de 7,2 millions de Sud-Soudanais, soit plus de la moitié de la population du pays, sont toujours touchés par une grave insécurité alimentaire. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à continuer de faire de son mieux pour promouvoir les moyens de subsistance de sa population, et la communauté internationale à renforcer son appui au Soudan du Sud pour écarter la menace de l'insécurité alimentaire et faire face aux catastrophes naturelles et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Enfin, étant donné que c'est la dernière fois que le Viet Nam prend la parole sur ce point de l'ordre du jour, nous tenons à souligner l'importance de procéder à un examen régulier du régime de sanctions concernant le Soudan du Sud, en particulier la mise en œuvre des principaux critères de référence établis dans la résolution 2577 (2021). Tout au long de la visite du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, le mois dernier, nous avons vivement apprécié la volonté exprimée par le Gouvernement sud-soudanais de remplir ces critères. Nous espérons que le Gouvernement continuera de coopérer avec le Comité et le Conseil dans le cadre de ce processus, ce qui jettera les bases permettant au Conseil de procéder à un examen de ces mesures et d'envisager leur levée en 2022.

Pour terminer, nous voudrions réitérer notre ferme appui aux efforts déployés en faveur de la paix, de la stabilité et du développement du Soudan du Sud et de son peuple.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom ; la Directrice de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^me^ Saeed ; et l'Ambassadeur Hai Anh Pham de leurs exposés. Comme toujours, je salue la participation du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis quelque temps, le Soudan du Sud continue de faire des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le Président Kiir Mayardit a reconstitué les assemblées d'État et le Gouvernement a adopté le projet de loi 2020/2021 sur le processus d'élaboration de la Constitution. Nous espérons que les signataires de l'accord renforceront leur collaboration et la confiance mutuelle, régleront leurs différends comme il se doit par le dialogue, accéléreront la mise en œuvre de l'accord et maintiendront la stabilité politique au Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud est confronté à un certain nombre de difficultés pratiques dans la mise en œuvre de l'accord, qui ne peuvent être surmontées du jour au lendemain. La communauté internationale doit faire preuve de la patience nécessaire, apporter l'appui requis et éviter de lancer des accusations contre certaines parties ou de faire pression sur elles. La Chine salue les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et les pays de la région pour promouvoir la mise en œuvre de l'accord et invite la communauté internationale à continuer d'appuyer les travaux de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée.

Au cours de la période considérée, le cessez-le-feu au Soudan du Sud a été maintenu dans l'ensemble, mais des affrontements entre factions et entre communautés ont continué d'éclater de temps à autre. Les factions qui n'ont pas encore signé l'Accord revitalisé doivent renoncer à l'usage de la violence et rejoindre le processus politique le plus rapidement possible. L'unification des forces militaires et le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration contribueront à améliorer les conditions de sécurité dans le pays. La Chine appelle la communauté internationale à apporter l'appui financier nécessaire à cette fin.

Le conflit intercommunautaire au Soudan du Sud ne date pas d'hier. Il doit être traité de manière

appropriée, grâce une démarche globale associant prévention, médiation, justice et d'autres moyens.

En raison du conflit armé, des inondations et d'autres événements, les besoins humanitaires au Soudan du Sud continuent d'augmenter, et l'insécurité alimentaire s'est particulièrement aggravée. Tout en augmentant l'aide humanitaire, la communauté internationale doit aider le Soudan du Sud à développer son économie et à libérer son potentiel dans l'agriculture, l'énergie et d'autres domaines.

À la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue récemment, le Président chinois, S. E. M. Xi Jinping, a annoncé la mise en œuvre de neuf projets avec l'Afrique dans des domaines tels que la santé, la réduction de la pauvreté, le commerce et les investissements. Nous estimons que cela donnera un nouvel élan au développement du Soudan du Sud et d'autres pays africains. La Chine appelle les pays concernés à lever immédiatement leurs mesures coercitives unilatérales contre le Soudan du Sud.

Sous la direction du Représentant spécial Haysom, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a beaucoup fait pour contribuer à la mise en œuvre de l'accord et protéger les civils. Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2021/20, le Secrétaire général est prié de créer une équipe d'assistance électorale intégrée pour les élections de 2023 au Soudan du Sud, qui sera placée sous la direction de la MINUSS. Les élections sont une question de paix et de stabilité pour le Soudan du Sud, et la communauté internationale doit respecter pleinement l'appropriation de ce processus par le pays.

Au cours de la période considérée, le nombre de violations de l'accord sur le statut des forces a nettement diminué, ce qui prouve amplement que le renforcement de la collaboration et de la communication entre les missions des Nations Unies et les pays hôtes contribuent à créer les conditions qui permettent aux missions de s'acquitter de leurs mandats.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que le Conseil de sécurité doit évaluer, sur la base des faits, la manière dont le Soudan du Sud met en œuvre les critères de référence nécessaires pour ajuster les mesures de sanctions, lever les sanctions contre le Soudan du Sud dès que possible et aider le Gouvernement sud-soudanais à renforcer ses capacités en matière de sécurité.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Madut Agok (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Ma délégation vous assure de son appui.

Je voudrais saluer la participation de M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, à la présente séance, ainsi que celle de M^{me} Wafaa Saeed, et remercier le représentant du Viet Nam pour sa visite au Soudan du Sud.

Ma délégation prend acte du rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud, tel que publié dans le document S/2021/1015, en date du 7 décembre.

Depuis la signature, en 2018, de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, une paix et une sécurité relatives continuent de régner dans la plus grande partie du pays.

Il est désormais de notoriété publique que le processus de mise en œuvre de l'Accord revitalisé avance lentement, mais régulièrement, toutes les parties s'étant engagées à le mettre pleinement en œuvre, dans la lettre et l'esprit, malgré les facteurs qui entravent sa bonne application.

Nous sommes conscients des conflits intracommunautaires et intercommunautaires généralisés qui continuent d'avoir des conséquences négatives sur les communautés dans le pays. Différents facteurs et raisons sont à l'origine de ces conflits, notamment le vide créé par l'absence d'organes administratifs au niveau des États en raison de retards dans le tableau récapitulatif de mise en oeuvre pour la répartition des États entre les parties à l'accord, comme convenu dans l'Accord revitalisé. Cependant, depuis que les gouvernements des États ont été formés, ces conflits commencent à diminuer, en particulier dans les États de Ouarrap et des Lacs.

Ces changements positifs ont été illustrés dans la déclaration de clôture prononcée par S. E. le Président Salva Kiir Mayardit au forum des gouverneurs qui vient de s'achever à Djouba, lorsqu'il a félicité le Gouverneur de l'État des Lacs, S. E. le général Rin Tueny Mabor, de ses efforts pour pacifier l'État, qui ont permis la libre circulation, sans crainte, des personnes et des biens.

La présidence de l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée est train de former une équipe dirigeante à l'Assemblée, et notamment de désigner les personnes qui vont diriger les diverses commissions et sous-commissions parlementaires. Une fois que le processus aura dûment été mené à bien, l'Assemblée commencera l'examen des points de son ordre du jour, comme l'exige l'Accord revitalisé.

L'argument de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée qui dénonce une absence de progrès dans l'application des dispositions transitoires de sécurité, en particulier concernant l'unification des forces et leur déploiement, alors même que le commandement des forces armées prépare la promotion des forces, requiert quelques éclaircissements. Les processus sont en cours et seront achevés dès que les dispositions auront définitivement été arrêtées.

Au fil des années, S. E. le Président Salva Kiir Mayardit est resté le principal champion de la paix, de la stabilité et de la réconciliation au Soudan du Sud. Il demeure un pilier de la paix et du compromis, non seulement au sein de son parti, mais aussi pour les autres partis, qu'il fait souvent profiter de ses bons offices lorsqu'ils ont un problème. Cela s'est manifesté par sa participation au règlement de différends aussi bien au sein de la coalition Autres partis politiques, sa propre organisation politique qui rassemble les autres parties à l'Accord, concernant la sélection des députés à l'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée, que dans d'autres coalitions lorsqu'elles n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur leur candidat de prédilection pour le poste de vice-président. C'est donc dans ce même esprit que S. E. le Président Kiir Mayardit a envoyé son émissaire rencontrer le commandement de la faction de Kitgwang du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, pour appeler au calme et à s'abstenir de toute mesure susceptible de provoquer de nouvelles souffrances. Il faut donc considérer cela davantage comme une mesure préventive que comme une violation des dispositions de l'Accord de paix.

Les changements climatiques sont une réalité au Soudan du Sud, avec soit de longues périodes de sécheresse, soit de fortes pluies, qui se traduisent souvent par des inondations ou par un fort déversement d'eau en provenance des îles, lequel provoque aussi des inondations. Ces inondations ont entraîné d'importants déplacements de population et beaucoup de souffrances pour les personnes vivant dans les zones touchées. Les incidences de cette situation vont excéder les moyens du Gouvernement. Nous demandons donc à la communauté internationale d'aider le Gouvernement non seulement à répondre aux besoins immédiats de la population touchée, mais aussi à faire face aux conséquences à long terme, par des mesures d'adaptation et d'atténuation. Le Soudan du Sud participe activement à toutes les instances consacrées aux changements climatiques, car notre engagement est motivé par les effets que nous ressentons.

Pour terminer, nous appelons les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale tout entière à cesser de tergiverser et d'agir « à la carte »alors qu'ils restent activement saisis de cette question. Le fardeau financier que représente l'Accord revitalisé est trop lourd pour que les parties puissent le financer seules. Mettons la main à la poche pour joindre le geste à la parole.

Le Président : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.